

Proposition présentée par les députés:

Mme et MM. Roger Golay, Eric Stauffer, Thierry Cerutti, Sébastien Brunny, Sandra Borgeaud, Henry Rappaz, Maurice Clairet et Claude Jeanneret

Date de dépôt: 4 novembre 2005

Messagerie

Proposition de résolution

concernant la demande des Député-e-s du MCG de ne pas siéger à l'extrême droite du Grand Conseil

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

conformément aux articles 150 et suivants de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève (LRGC) ;

décide de placer les députés du Mouvement Citoyens Genevois dans un lieu du Parlement genevois qui correspond à la volonté exprimée par les électeurs genevois.

Variante 1 :

Le Mouvement Citoyens Genevois siège entre le groupe des Verts et le groupe des PDC.

Variante 2 :

Si la variante 1 venait à être refusée, le Mouvement Citoyens Genevois accepterait tout emplacement à l'exception de l'extrême droite du Grand Conseil.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous n'osons pas croire que vous ne partagiez l'idéal démocratique. La décision du Peuple Souverain exprimée par les urnes le 9 octobre dernier a valeur sacrée dans notre République et canton. En conséquence, aucun Citoyen, aucun Député ne peut souffrir que la volonté démocratique ne soit pas respectée.

Si malgré nos efforts la raison ne devait pas l'emporter, nous entrerions en résistance passive et démocratique, aussi longtemps que la volonté des électeurs ne sera pas respectée.

Considérant le vote de plus 7'500 électeurs en faveur du Mouvement Citoyens Genevois, qui ont tous choisi un bulletin de vote sur lequel figurait l'intituler «ni gauche ni droite»;

Considérant que le verdict du suffrage universel est sacré dans un Etat démocratique;

Considérant qu'une réelle démocratie ne peut exister que dans le dialogue et le respect de l'autre;

Nous invitons le parlement à accéder favorablement à notre requête.